

Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif - Rapport annuel



Les entités déclarantes peuvent insérer leur marque/logo ici

Nom de l'entité déclarante	Shell Canada Énergie					
Année de déclaration	Du :	01-01-21	Au :	31-12-21	Date de soumission	27-05-22
Numéro d'identification de l'entité déclarante en vertu de la LMTSE	E559022		<input checked="" type="radio"/> Rapport initial <input type="radio"/> Rapport modifié			
Autres filiales incluses (champ facultatif)						
Rapport non consolidé						
Rapport non substitué						
Attestation par l'entité déclarante	27-05-22					
<p>Conformément aux exigences de la LMTSE et plus particulièrement de l'article 9 correspondant, je certifie que j'ai vérifié l'information contenue dans le rapport en vertu de la LMTSE pour les entités figurant sur la liste ci-dessus. Selon mes connaissances et ayant fait preuve d'une diligence raisonnable, les renseignements contenus dans le rapport en vertu de la LMTSE sont vrais, précis et complets à tous les égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration mentionnée ci-dessus.</p>						
Nom complet de la dirigeante ou de l'administratrice de l'entité déclarante	Leanne Gawley			Date	27-05-22	
Titre de poste	Contrôleuse pour le Canada					

Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif - Rapport annuel

Année de déclaration	Du :	01-01-21	Au :	31-12-21	
Nom de l'entité déclarante	Shell Canada Énergie			Devise du rapport	CAD
Numéro d'identification de l'entité déclarante en vertu de la LMTSE	E559022				
Entités filiales déclarantes (au besoin)					

Paiements par bénéficiaire

Pays	Nom du bénéficiaire ¹	Ministères, organismes, etc., des bénéficiaires qui ont reçu des paiements ²	Taxes	Redevances	Frais	Droits découlant de la production	Primes	Dividendes	Paiements pour l'amélioration d'infrastructures	Montant total payé au bénéficiaire	Remarques ^{3,4}
Canada	COMTÉ DE STRATHCONA		39,648,446							39,648,446	Impôt foncier payé pour les sables bitumineux de l'Athabasca en 2021
Canada	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	BC Hydro and Power		15,014,196	2,806,645					17,820,841	
Canada	GOVERNEMENT DE L'ALBERTA		188,070	9,013,341	15,696					9,217,107	
Canada	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	MINISTRE DES FINANCES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,380,059							2,380,059	
Canada	ALBERTA ENERGY REGULATOR				2,219,329					2,219,329	
Canada	TRÉSORIER DE L'ALBERTA	ALBERTA REGISTRIES (LAND)			2,177,397					2,177,397	40 \$ CAD appartient à Shell Canada Resources dans le cadre des frais de licence
Canada	DISTRICT MUNICIPAL DE PINCHER CREEK		1,570,789							1,570,789	
Canada	COMTÉ DE CLEARWATER		1,406,277		183					1,406,460	
Canada	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	MINISTRY OF EMPLOYMENT AND INVESTMENT			956,573					956,573	
Canada	GOVERNEMENT DU CANADA	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	15,345	547,155	21,038					583,538	
Canada	Commission de commercialisation du pétrole de l'Alberta			407,057						407,057	
Canada	PREMIÈRES NATIONS DE WEST MOBERLY				400,000					400,000	
Canada	PREMIÈRES NATIONS DES SAULTEAUX				400,000					400,000	
Canada	DISTRICT MUNICIPAL DE GREENVIEW NO 16		394,736							394,736	
Canada	PREMIÈRES NATIONS DE DOIG RIVER				258,128					258,128	
Canada	DISTRICT MUNICIPAL DE ROCKYVIEW		236,567							236,567	
Canada	BANDE INDIENNE DE MCLEOD LAKE				200,000					200,000	
Canada	COMTÉ DE MOUNTAIN VIEW		126,552							126,552	
Canada	NATION CRIE DE STURGEON LAKE				100,000					100,000	
Canada	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		292							292	292 \$ CAD appartient à l'impôt sur le revenu des sociétés pour Shell Canada Limitée

Remarques supplémentaires :

¹Entrez le nom désigné du bénéficiaire qui reçoit l'argent (c.-à-d., la municipalité de x, la province de y, le gouvernement national de z).

²Champ facultatif.

Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif - Rapport annuel

Année de déclaration	Du :	01-01-21	Au :	31-12-21
Nom de l'entité déclarante	Shell Canada Énergie			Devise du rapport CAD
Numéro d'identification de l'entité déclarante en vertu de la LMTSE	E559022			
Entités filiales déclarantes (au besoin)				

Paiements par bénéficiaire

Pays	Nom du bénéficiaire ¹	Ministères, organismes, etc., des bénéficiaires qui ont reçu des paiements ²	Taxes	Redevances	Frais	Droits découlant de la production	Primes	Dividendes	Paiements pour l'amélioration d'infrastructures	Montant total payé au bénéficiaire	Remarques ^{3,4}
------	----------------------------------	---	-------	------------	-------	-----------------------------------	--------	------------	---	------------------------------------	--------------------------

³ Lorsque les paiements sont effectués en nature, le champ des remarques doit indiquer les paiements qui incluent des contributions en nature ainsi que la méthode utilisée pour calculer la valeur du paiement.

⁴ Tous les paiements effectués dans des devises autres que la devise du rapport doivent être indiqués. L'entité déclarante peut utiliser la ligne « Remarques supplémentaires » ou la colonne « Remarques » pour identifier les paiements qui sont convertis, ainsi que le taux de change et la méthode principale utilisée pour les conversions de devises.

Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif - Rapport annuel

Année de déclaration	Du : 01-01-21	Au : 31-12-21	
Nom de l'entité déclarante	Shell Canada Énergie		Devise du rapport CAD
Numéro d'identification de l'entité déclarante en vertu de la LMTSE	E559022		
Entités filiales déclarantes (au besoin)			

Paiements par projet

Pays	Nom du projet ¹	Taxes	Redevances	Frais	Droits découlant de la production	Primes	Dividendes	Paiements pour l'amélioration d'infrastructures	Montant total payé par projet	Remarques ^{2,3}
Canada	ATHABASCA OIL SANDS	39,648,446	310,335						39,958,781	Impôt foncier payé pour les sables bitumineux de l'Athabasca en 2021
Canada	Groundbirch	2,342,519	15,014,196	5,080,243					22,436,958	
Canada	In Situ	187	4,928,083	546					4,928,817	40 \$ CAD appartient à Shell Canada Resources dans le cadre des frais de licence
Canada	Foothills	3,221,875	1,409,403	291,399					4,922,677	
Canada	ABLTO		3,319,732						3,319,732	
Canada	CANADA Corporate	18,302		2,326,100					2,344,402	292 \$ CAD appartient à l'impôt sur le revenu des sociétés pour Shell Canada Limitée
Canada	Fox Creek	189,481		1,438,162					1,627,643	
Canada	Exploration	118,220		312,505					430,725	
Canada	Gold Creek	344,522		22,584					367,107	
Canada	Région centrale de l'Alberta			66,257					66,257	
Canada	Waterton	2,464		60,161					62,625	
Canada	Gundy	49,361							49,361	
Canada	Rocky Mountain House	45,086		3,512					48,599	
Canada	Shales			29,799					29,799	
Canada	Jumping Pound	146		16,866					17,012	
Canada	Grosmont			995					995	
Canada	Cliffdale			419					419	

Remarques supplémentaires³ :

¹Entrez le projet auquel le paiement est attribué. Certains paiements peuvent ne pas être attribuables à un projet précis, donc il n'est pas nécessaire de les déclarer dans le tableau « Paiements par projet ».

²Lorsque les paiements sont effectués en nature, le champ des remarques doit indiquer les paiements qui incluent des contributions en nature ainsi que la méthode utilisée pour calculer la valeur du paiement.

³Tous les paiements effectués dans des devises autres que la devise du rapport doivent être indiqués. L'entité déclarante peut utiliser la ligne « Remarques supplémentaires » ou la colonne « Remarques » pour identifier les paiements qui sont convertis, ainsi que le taux de change et la méthode principale utilisée pour les conversions de devises.